

314-8627, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton, AB, T6C 3N1

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Miniconférence

EDMONTON, le 30 novembre 2010 : *L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta* est heureuse de vous annoncer sa deuxième miniconférence qui aura lieu :

- **Jeudi 2 décembre** au palais de justice de Calgary, 4025-601, 5^e Rue SW (Tour Nord au 5^e étage dans le salon des avocats) à midi (12h);
- **Vendredi 3 décembre** au palais de justice d'Edmonton au 1A Sir Churchill Square (Cour du Banc de la Reine au 2^e étage dans le salon des avocats) à midi (12h)

Me Gérard Lévesque est membre du Barreau du Haut Canada depuis 1988 et du Barreau de l'Alberta depuis 2005. Il est l'auteur de l'ouvrage "Les droits linguistiques de l'accusé" qui a été mis à la disposition des juges par l'Institut national de la magistrature. Il est chroniqueur juridique pour le mensuel Le Chinook et les hebdomadaires L'Express de Toronto et Le Franco.

Me Gérard Lévesque donnera sa miniconférence sur : *«L'emploi du français et de l'anglais devant les tribunaux albertains»*.

Pour plus de détails veuillez consulter notre site internet www.ajeфа.ca ou téléphonez au 780-450-2443.

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

- 30 -

Plus d'information :
Fernande Bergeron,
Directrice générale
T. : 780-450-2443
f.bergeon@ajeфа.ca